

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 9 AVRIL 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 27 mars 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

**PRÉSENTS :** Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU, Isabelle GUERY, Marie-Agnès ROSSIGNOL, Sylvie MARTIN.  
 MM. Jean-Louis FUGAIRON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU.

**ABSENTS :** M. Laurent BERNARD a donné procuration à M. Alain PIBOULEAU.  
 M. Marc LOISON a donné procuration à M. Dominique FOURCADE.  
 M. René ROQUES a donné procuration à M. Alain MAYODON.  
 Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Valérie ADEMA.

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION N° 2025 4 22

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Nombre de conseillers en exercice</b> | <b>15</b> |
| Présents                                 | 9         |
| Procurations                             | 3         |
| Votants                                  | 12        |

#### **OBJET : STATION – ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT.**

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs aux travaux à caractère pluriannuel.

Le conseil municipal a adopté par délibération N° 2020 / 072 du 15 juillet 2020 le principe de la création d'AP/CP pour les opérations de travaux liés à la réalisation des grandes inspections du Lièvre blanc et du Rébenty d'une part, et aux maîtrises d'œuvre liées au remplacement du téléski du Rébenty d'autre part. Ces deux AP/CP ont été actualisées 2021 par délibération N° 2021 / 055 du 7 avril 2021.

Le conseil municipal a adopté par délibération N° 2021 / 079 du 9 juin 2021 le principe de la création d'AP/CP pour les opérations liées aux travaux et maîtrise d'œuvre des grandes inspections sur les remontées mécaniques de la Tute, Mansèdre, l'Ours, la TC6 et la TC16.

En 2023, le conseil municipal a actualisé les AP/CP par délibération N° 2023/029 du 5 avril 2023 et enfin en 2024 par délibération N° 2024 4 17 du 5 avril 2024.

A l'issue de l'année 2024, il est proposé au conseil municipal d'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement afin de s'adapter à l'avancée des projets et aux facturations des travaux faits et d'en créer 2 nouvelles, une pour la nouvelle GI de la Tute et du Rébenty et une seconde pour la GI des pinces des véhicules du TC16.

L'autorisation de programme des études du remplacement du Rébenty est suspendue. En effet, les études relatives au remplacement du Rébenty restent en suspens dans l'attente du positionnement de la Région et du Département sur les investissements.

L'autorisation de programme de la GI du Lièvre blanc et du Rébenty est prolongée d'une année.

Les travaux de GI des 2 opérations vont se finaliser sur 2025.

Il est proposé les actualisations ci-dessous des crédits de paiement.

| Opération   | AP        | CP           |              |              |              |              |            |
|---|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
|   |           | Réalisé 2020 | Réalisé 2021 | Réalisé 2022 | Réalisé 2023 | Réalisé 2024 | 2025       |
| GI Rébenty,<br>Lièvre Blanc   | 1 057 502 | 50 715,50    | 68 011       | 212 829,50   | 345 884,02   | 3 725,00     | 376 336,98 |
| Grandes<br>inspections<br>TC6 / 16 -<br>Tute-<br>Mansèdre -<br>Ours | 2 322 242 |              | 104 219,48   | 476 446,26   | 791 264,79   | 309 310,99   | 641 000,48 |

De nouvelles grandes inspections sont programmées pour les années à venir. La remontée du TSD de la Tute va entamer sa deuxième grande inspection programmée sur 4 ans et la TSF du Rébenty connaît sa 5<sup>ème</sup> grande inspection programmée sur 2 ans.

Les travaux de GI de la Tute et du Rébenty sont estimés à 945 000 € sur 4 ans.

L'autorisation de programme est répartie selon le tableau ci-dessous :

| Opération        | AP      | CP      |         |         |        |
|------------------|---------|---------|---------|---------|--------|
|                  |         | 2025    | 2026    | 2027    | 2028   |
| GI Tute, Rébenty | 945 000 | 255 000 | 550 000 | 100 000 | 40 000 |

La seconde autorisation de programme concerne l'inspection des pinces des véhicules du TC16. Le marché est estimé à 250 000 € sur 5 ans.

L'autorisation de programme est répartie selon le tableau ci-dessous :

| Opération               | AP      | CP     |        |        |        |        |
|-------------------------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                         |         | 2025   | 2026   | 2027   | 2028   | 2029   |
| GI pinces véhicule TC16 | 250 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 | 50 000 |

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'approuver l'actualisation et la création des autorisations de programme et des crédits de paiement y afférents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Décide**

**Article 1 : d'approuver l'actualisation et la création des autorisations de programme et des crédits de paiement y afférents.**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit  
Pour copie conforme – au registre sont les signatures  
Ax-les-Thermes, le 11 avril 2025**

Le maire  
Dominique FOURCADE

La secrétaire de séance  
Valérie ADEMA

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 16/04/2025

Berger  
Levrault

ID : 009-210900320-20250409-2025\_4\_22-DE